AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-5-80328703

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-04

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presses : 528 AD

BULLETIN N° 27 - 13 MAI 1980

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Effectuer un nouveau traitement dès que le dernier remonte à deux semaines. Le renouvellement de la protection doit par ailleurs être systématique après 25 mm de pluies cumulées.

ACARIENS (araignées rouges)

L'éclosion des oeufs d'hiver a été retardée par le temps froid de ces dernières semaines. Traiter seulement lorsque la majorité des oeufs d'hiver seront éclos, à la suite d'un relèvement sensible de la température pendant quelques jours.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

Quelques foyers de mildiou ont été trouvés dans le Finistère à St-Pol-de-Léon et dans les Côtes-du-Nord à Lézardrieux, Lanmodez et Buguélès.

Une extension de la maladie est susceptible de se produire par temps humide et doux. Aussi, dans ces régions, est-il prudent d'effectuer un traitement sur les variétés sensibles dont la récolte n'est pas prévue avant deux semaines.

MILDIOU DU POIS

La maladie est apparue dans certaines parcelles, sur jeunes pois. Mais à ce stade, un traitement ne semble pas apporter de protection, la période la plus critique se situant à la floraison. Attendre de nouvelles informations pour intervenir éventuellement.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

Lorsque les conditions climatiques sont peu favorables à une levée rapide des semis de haricots, des larves (asticots) de la mouche des semis peuvent détruire ou endommager un fort pourcentage de plantules.

De tels dégâts peuvent être évités par un enrobage insecticide des graines. Aussi, les semences qui n'auraient pas déjà été traitées contre cet insecte par le fournisseur devront l'être avant semis, avec du trichloronate à la dose de 500 g de Phytosol 20 par quintal de semence

P. ../156

GRANDES CULTURES

MALADIES ET RAVAGEURS DES CEREALES

- BLE D'HIVER : Stade végétatif moyen : 7 (deuxième noeud) à 8 (apparition de la dernière feuille).

- Maladies du pied : Faible développement du piétin-verse, rhizoctone plus fréquent. Il est maintenant trop tard pour intervenir efficacement.

- Septoriose (S. tritici) : Les conditions climatiques ont limité le développement de cette affection fréquente sur les feuilles de la base. Aucun traitement ne se justifie pour le moment. Il convient cependant de surveiller l'évolution de la maladie, car le retour d'un temps humide pourrait favoriser sa progression sur les feuilles supérieures.

- Oïdium : parfois présent sur les feuilles de la base. Il ne nécessite actuellement aucune intervention.

- Rouille jaune : assez fréquente, en particulier dans les Côtes-du-Nord (région de Lamballe et Matignon) et dans la moitié Sud de l'Ille-et-Vilaine. Cette affection qui se traduit par l'apparition de pustules jaune orangé, disposées en stries serrées sur le feuillage, peut provoquer des dégâts importants en raison de son développement parfois très rapide.

Des l'apparition de la maladie, traiter avec un fongicide à base d'oxycarboxine, de triadiméfon, de tridémorphe ou de triforine.

- ORGE D'HIVER : Stade végétatif moyen : 10 (gonflement).

- Rhynchosporiose : Le développement de cette maladie, présente sur l'ensemble des cultures, a été freiné par la sécheresse d'avril. Une deuxième intervention au stade gonflement ne doit donc être envisagée que sur les parcelles à forte densité de végétation, lorsque la troisième feuille supérieure est atteinte.

- Rouille brune et Oïdium : ne nécessitent aucune intervention.

- TOUTES CEREALES D'HIVER

- Pucerons : apparition signalée sur quelques parcelles. Les niveaux de population actuellement enregistrés ne justifient aucun traitement insecticide

CULTURES ORNEMENTALES

MALADIES DU FEUILLAGE DES ROSIERS

Diverses affections peuvent nuire assez fortement au feuillage des rosiers : oïdium, maladie des taches noires, rouille.

Sur les variétés sensibles, des traitements fongicides sont à prévoir dès l'apparition des premiers symptômes. Utiliser de préférence une spécialité à base de triforine (Funginex ou Saprol, à la dose de 160 cc/hl), efficace contre ces trois maladies. La pulvérisation doit être suffisamment copieuse pour bien mouiller le feuillage. Elle sera réalisée le matin ou le soir pour éviter des risques de brûlures.

.../...

DIVERS

DESSECHEMENT DES AIGUILLES DU PIN INSIGNIS

Dans diverses régions de Bretagne, un jaunissement, suivi d'un dessèchement des aiguilles du pin insignis est constaté. Cet accident, déjà observé au cours des années précédentes, semble favorisé par un temps rude et desséchant.

La cause de ce phénomène est encore inconnue. Aucun traitement ne peut être préconisé valablement.

PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE L'UTILISATION DES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

- Manipulation des produits et préparation des bouillies

Il est interdit de transporter des substances vénéneuses dans des récipients autres que les emballages d'origine et d'utiliser des ustensiles destinés aux produits alimentaires.

Pour la préparation des bouillies, disposer du matériel nécessaire : seau, bac, spatule, entonnoir, éprouvette, etc ... Marquer d'une bande de peinture rouge ce matériel qui ne doit servir à aucun autre usage.

- Eviter la pollution

Ne pas préparer les bouillies près des étangs, ruisseaux et rivières.

- Emballages vides : selon leur nature, les enterrer après les avoir rendus inutilisables, ou les brûler.

- Restes de produits : Verser dans des trous creusés à une profondeur d'environ 30 cm, les poudres, spécialités liquides et bouillies non utilisées, ainsi que les eaux de rinçage. Puis recouvrir de terre.

Aucune de ces opérations ne doit être exécutée à moins de 50 m d'une source ou d'un puits, ainsi que de toute réserve d'eau ou cours d'eau quel qu'il soit.

Tout déversement dans les réseaux d'égouts est rigoureusement interdit.

ATTENTION AUX DORYPHORES

Les premiers adultes de doryphore viennent d'être observés dans la région de St-Malo.

Lors des exportations de pommes de terre vers le Royaume-Uni, de sérieuses difficultés pourraient intervenir si cet insecte était trouvé dans les envois. Aussi, est-il indispensable que les agriculteurs visitent leurs cultures et effectuent un traitement contre le doryphore, si celui-ci était observé. Utiliser l'un des nombreux produits autorisés contre cet insecte : chlorfenvinphos, décaméthrine, fenvalérate, toxaphène ...

G. CHERBLANC
Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne"

Dernière note : Bulletin n° 26 du 29 avril 1980

P 157